

Orange Tower Co - Totem Les Infrastructures réseaux ne sont pas à vendre

Montreuil, le 05/05/2021

Les réseaux doivent rester des biens communs...

Avec plusieurs années de retard, Orange sacrifie à la mode de la Tower Co mais au sein d'un marché où nombre d'opérateurs se sont déjà implantés. Une foultitude de scénarios est possible pour le futur de Totem, mais aucun d'entre eux ne trouvera grâce aux yeux de la CGT car dans tous les cas, nous sommes face à des enjeux qui sont purement financiers, non techniques ou humains, qui ne vont pas dans l'intérêt de la population.

Les réseaux ainsi que l'ensemble de leurs composantes doivent rester au cœur d'Orange et continuer à être un bien public accessible à l'ensemble de la population, où qu'elle se trouve sur le territoire ! La situation actuelle n'est pas satisfaisante, il n'est pas rare dans les zones rurales de voir 2 pylônes distants de 50 mètres...

Des intérêts privés à mille lieux des intérêts de la population...

Pour la CGT, une propriété publique ou commune de ces infrastructures, est une meilleure solution que la création de conglomerats privés.

Quelques coups de canif ont déjà été donnés dans la gestion en propre des réseaux à travers, d'une part la création de la filiale Orange Concessions dont l'avenir au sein d'Orange est tout aussi incertain avec une ouverture du capital déjà programmée mais également par les prises de position des GAFAM dans les câbles transcontinentaux qui pourraient ne réserver l'accès à ces liaisons qu'aux opérateurs les mieux payants.

Créer des filiales contribue aussi à affaiblir les instances représentatives du personnel donc les droits des salariés...

La CGT s'oppose avec force au choix de la direction d'une création d'une filiale Totem-Orange Tower Co en dehors de l'UES, donc hors du périmètre du CSEC et de notre champ d'action et des décisions futures. C'est la garantie de plus de dumping social avec plus de flexibilité et moins de droits.

Des réseaux publics vers des monopoles privés...

A travers la presse, notamment le Financial Times, nous apprenons que notre PDG serait favorable à la création d'une Tower Co paneuropéenne en association avec plusieurs autres grands opérateurs du vieux continent. Aucune réponse sur quelle serait la place de cette filiale au sein d'une joint-venture composée d'opérateurs ayant une taille bien supérieure à celle d'Orange!

Les réseaux, la nouvelle machine à faire du cash des marchés financiers ...

Il est difficile de s'y retrouver tant les scénarios sont nombreux : Vendre totalement, partiellement ou ne pas vendre nos points hauts, les mettre dans une filiale détenue majoritairement ou non ; Créer des joint-ventures avec d'autres exploitants de tours ou opérateurs Telco... L'imagination capitaliste n'a pas de limite dès lors qu'il s'agit de dégager du cash, de mettre en œuvre des plans d'économies, de garantir des marges suffisantes permettant ainsi de continuer à verser des dividendes disproportionnés et indécentes au regard des résultats.

La Direction a indiqué, à plusieurs reprises, qu'elle ne souhaitait pas vendre ses points hauts et qu'elle continuerait à en assurer la gestion en interne. Pour la CGT, si tel était le cas, quel en est l'intérêt alors si ce n'est celui de filialiser certaines activités pour mieux les vendre partiellement ou totalement, au gré des besoins financiers et de la pression des marchés, dans les années à venir ?

La CGT refuse que l'avenir des salariés s'inscrive dans l'incertitude et la précarité...

La CGT exige de la Direction de se soucier, en priorité, des aspects humains de ce projet et pas uniquement des volets économiques et financiers.

Devant tant d'incertitudes, il est difficile pour nos collègues de la DTSI de se projeter au-delà de quelques années, n'ayant que peu d'informations sur le devenir de Totem. Un début de réponses a été arraché à la direction des ressources humaines sous la pression des représentants du personnel mais c'est loin de répondre aux interrogations et aux attentes des salariés concernés.

Les salariés ne doivent pas subir de double peine...

Certains d'entre eux estiment qu'ils vont devoir passer sous les fourches caudines de la Direction afin de pouvoir continuer à exercer leur activité, autrement dit, accepter les conditions imposées ou chercher un autre emploi au sein d'une Division Nationale qui ne recrute pas et qui a de plus en plus recours à la sous-traitance voire à l'externalisation.

En pleine crise sanitaire et en période de télétravail généralisé, il est très compliqué de se projeter sur d'autres emplois, de faire des « vis ma vie », voire de transmettre ses compétences lorsque l'on est à quelques mois de son départ en retraite.

Pour la CGT, la direction doit assumer seule ses choix. Elle doit, pour cela, sécuriser le parcours professionnel des salariés qui en subissent les conséquences.

La CGT œuvrera sans relâche pour des réseaux d'intérêts publics...

Nos réseaux ont prouvé leur robustesse parce qu'ils ont été construits, surveillés et maintenus par des salariés d'Orange. Parce que la crise sanitaire a mis en lumière leur utilité sociétale, Orange doit abandonner sa stratégie de marchandisation des réseaux.

**Pour la CGT,
les réseaux doivent rester
un bien collectif
au cœur de l'entreprise
et mis à la disposition
de l'ensemble de la population !**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	